

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 22 AOUT

ENFANTS DU SOLEIL

Sous ce titre, le rédacteur en chef du *Ralliement* écrit les lignes suivantes :

« Si la statistique faite récemment constate pour Paris une assez notable diminution de mendiants, et surtout de mendiants français, on peut prouver en revanche que le nombre des gens portant bâton et bissac va croissant de jour en jour en province.

« Certainement ce ne sont pas les villes qui sont le plus sillonnées par des vagabonds, mais, dans les bourgades retirées, ils se suivent à la queue-leu-leu comme dans une véritable et indisciplinée procession. Partout, sur les routes départementales de préférence, parce qu'elles sont moins battues par les brigades de gendarmerie, et jusqu'au plus creux des chemins vicinaux, on rencontre de ces bonshommes à figure sinistre, à vêtements en loques, qui défoncent les haies pour voler du bois, qui rançonnent les fermes isolées, dévastent les basses-cours, les jardins, les cultures, et se vengent par le pillage du refus ou de la modicité de l'aumône.

« Ils cheminent par petits groupes de deux ou trois, se dispersent aux approches d'un bourg ou d'un hameau pour quémander chacun à son tour et faire double recette, et lorsqu'ils se trouvent sur la route, s'abordent comme pour se donner un mot de passe, mais en réalité pour s'indiquer les uns aux autres quelles sont les portes, dont on peut branler le loquet avec chance d'obtenir le petit sou traditionnel.

« A les voir passer toujours, toujours, du matin au soir, à compter ce nombre éternellement croissant de « chineurs », à constater cette invasion qui se répand sur les campagnes, les paysans et les bourgadiens redoutent de plus en plus l'approche de la grande révolution sociale, et rendent le gouvernement de la République responsable de ce déchaînement de hordes nouvelles de barbares.

« De leur côté les maires, à qui ils font peur, n'osent leur refuser la permission de montrer de porte en porte, qui un moignon de bras ou de jambe, qui un membre de déformé, en chantant quelques romances d'une voix avinée.

« Cette plaie du vagabondage a déjà motivé plusieurs démarches de la Société des agriculteurs de France près du gouvernement pour l'inviter à user de répression vis-à-vis des mendiants valides. Mais les circulaires ministérielles et les demandes, et les plaintes, et l'énonciation des griefs ne sauraient porter remède à ce pénible état de choses, et c'est aux habitants des campagnes qu'il appartient de refuser l'aumône à ces innombrables paresseux, c'est aux maires surtout qu'il sied de les empêcher de quêter, et de les signaler à la force publique.

« On ne rencontre plus en campagne que des voyageurs de commerce et des chercheurs de pain. J'espère que, le progrès aidant, ceux-ci imiteront bientôt ceux-là dans leur mode de locomotion.

« Nous aurons enfin le mendiant « fin de siècle », un mendiant plus sale que d'habitude, qui se fera conduire de seuil en seuil par un compère, et descendra solennellement de voiture en boitant plus bas que jamais, pour exiger le petit sou et souhaiter le paradis.

» HENRY CORMEAU. »

Le chœur des officieux, qui chante à grand orchestre les louanges de M. Carnot, nous raconte avec émotion un détail caractéristique. Le banquet offert au Président par la municipalité de La Rochelle avait lieu à la salle de l'Oratoire, « dans le lieu même où Louis XIII fit célébrer la première messe après la prise de la ville. La table d'honneur occupait la place de l'autel. » Et la chaise de M. Carnot la place du tabernacle.

N'y a-t-il pas dans ce rapprochement, sans doute involontaire, une leçon de choses ? L'église où l'on prie remplacée par la salle où l'on fait ripaille, c'est en deux mots toute l'histoire de la Révolution.

M. Carnot n'a jamais remporté de victoire, mais si ce honneur lui arrive, il ne fera pas célébrer la sainte messe en action de grâces. Le roi de France vainqueur s'agenouille pieusement ; M. Carnot ne prie pas Dieu, il le remplace.

Il le remplace si bien, que pour lui Dieu n'existe pas, et quand on lui en parle, il n'entend point. A M<sup>r</sup> l'évêque de La Rochelle il n'a répondu que des banalités civiques ; même réponse à M. Good, pasteur protestant. Dans sa harangue, le pasteur avait parlé de Dieu, de la prière et rappelé l'ancienne devise de La Rochelle : *Servabor rectore Deo* (je serai gardée avec l'aide de Dieu), le *Journal officiel*, dans son compte-rendu, supprime la prière et la devise. Cela s'explique ; puisque Dieu n'existe pas, inutile d'en parler.

Ainsi la République modérée réalise le rêve de la Commune, et M. Carnot peut répéter le mot de ce communal qui, ivre d'orgueil et de vin, s'écriait au milieu de l'orgie sanglante : « Nous avons biffé Dieu ! »

La République se vante d'être un gouvernement régulier, elle est du moins le premier gouvernement athée que l'on rencontre dans l'histoire. C'est un phénomène unique, un fait monstrueux dans l'ordre social, aussi contraire à la règle morale que dans l'ordre physique l'existence d'un veau à deux têtes. Ces phénomènes peuvent attirer l'attention, mais ils ne vivent pas ; aussi le laboureur qui voit naître dans son étable un monstre à deux têtes, ne s'en réjouit pas, loin de là, il se borne à dire : « demain je le porterai chez l'empailleur. »

Pareil sort attend notre République phénomenale. (Espérance du Peuple.)

INFORMATIONS

BONNE NOUVELLE

Le *Paris* veut bien annoncer que la République branle dans le manche :

« Jamais le péril clérical ne fut moins à dédaigner qu'aujourd'hui. Il est fait de l'aveuglement des uns, de la complicité des

autres, de l'erreur commune aux faux libéraux qui croient désarmer l'ennemi par leur tolérance. Le cléricalisme ne perd pas un moment et profite de toutes les faiblesses des républicains qui ferment les yeux sur sa marche ouverte et clandestine.

« Qu'on y prenne bien garde ! La réaction politique ne tarderait pas à suivre les progrès de la réaction religieuse. L'une et l'autre ont l'habitude de marcher de front. »

Allons, il y a bon espoir.

Et, puisque les Républicains ont des « faiblesses », il y a tout lieu de croire qu'en sachant profiter du moment, on mettra les Républicains à la porte, — après fortune faite, bien entendu.

On lit dans la *Presse* du 21 août 1890 :

« A la veille de la guerre de 1870, c'était un lieu commun que de parler de la corruption impériale ; les innocentes opérettes d'Offenbach paraissaient un symptôme de décadence.

« Ah ! nous en avons fait du chemin, depuis lors !

« Et les habitués de Compiègne et des Tuileries peuvent apparaître comme des modèles de probité et de vertu, à côté de nos bonshommes d'aujourd'hui. »

LA RÉFORME DE L'IMPÔT FONCIER

La réforme de l'impôt foncier paraît avoir été assez froidement accueillie dans les départements et par les Conseils généraux.

Aussi les candidats aux élections sénatoriales de janvier 1891 feront-ils bien de se renseigner avant de s'engager dans cette voie où le gouvernement et la majorité seront peut-être obligés de faire machine en arrière.

Simple phrase, cueillie dans un article du général Tricoche, l'ami de Ferry :

« Enfin, et comme dernière observation, j'insisterai sur ce point que la cavalerie doit combattre, en principe, à cheval. »

Pas possible !... Eh bien ! entre nous, je m'en étais toujours un peu douté !

LES FILLES SAVANTES

Un journal très républicain, le *Paris*, dit à propos de l'éducation des filles :

« Ces jeunes personnes à lorgnon, habituées à manier des plumes, des compas, des livres, n'hésiteront-elles pas avant de mettre leurs mains délicates dans la main calleuse d'un serrurier ou d'un ajusteur ?

« Beaucoup préfèrent le célibat. Ainsi, — et c'est là une cause de dépopulation qu'on n'a pas assez signalée, aujourd'hui que ce problème est à l'ordre du jour, — les mariages dans la classe la plus nombreuse se trouvent enrayés et diminués par l'excès de savoir des femmes. Et puis, l'homme, mis à 13 ou 14 ans en apprentissage dans un bureau, ou un magasin, n'arrive à posséder qu'une instruction fort élémentaire, tandis que la jeune fille destinée à devenir sa compagne poussera beaucoup plus loin ses études et deviendra

réellement une femme savante par rapport à son mari.

« De là une troisième France qui se dresse dangereuse, la France des filles pauvres, trop instruites, vaniteuses et ambitieuses, refusant d'épouser un batteur de fer, un manieur de pierres...

« Cette troisième France, inféconde et dangereuse, doit inquiéter tous ceux que préoccupe l'avenir de notre pays, qui fait décidément trop de « brevets » supérieurs, pas assez de femmes d'ouvriers. »

Très juste. La République promet l'égalité de tous, et, en fait, elle crée l'inégalité partout.

L'idée première du port de la Pallice que M. Carnot vient d'inaugurer est due, paraît-il, à un officier de marine, aujourd'hui vice-amiral et préfet maritime de Toulon, l'amiral Rieunier. Le capitaine de frégate Rieunier commandait l'avis à hélice *Argus* lorsqu'il songea, en 1868, à la possibilité d'utiliser le magnifique emplacement de la Pallice pour y créer un port accessible à tous les bâtiments. L'amiral Rieunier, arrivé au sommet de sa carrière, aura donc eu la satisfaction de voir réaliser son projet dont il a été le promoteur.

ÉTRANGER

GUILLAUME II EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 21 août.

Les grandes manœuvres continuent. Hier le corps d'armée de l'Ouest, sous les ordres du général Mansej, a marché de Narva sur Saint-Petersbourg et a attaqué le corps de l'Est qui couvre la capitale et que commande le général Danilof. Celui-ci a tout d'abord opposé une résistance vigoureuse à l'attaque, mais finalement il a dû céder et se retirer ; il a été poursuivi par la cavalerie du corps de l'Ouest figurant l'ennemi.

Mardi, dans la soirée, les deux empereurs et leurs suites ont visité la fête populaire de Narva.

Saint-Petersbourg, 21 août.

Les entrevues de M. de Giers et du chancelier de Caprivi continuent. Le général de Caprivi, qui est descendu à l'hôtel de l'Europe, confère chaque jour pendant plusieurs heures avec M. de Giers.

Une assez curieuse information sur l'empereur de Russie si elle est vraie. Le Tsar a 44 uniformes différents. Sur la quantité, il n'y en a qu'un qu'il n'a jamais porté : c'est celui de feld-maréchal russe. Bien que Sa Majesté soit le chef de l'armée russe, elle a fait vœu de ne jamais porter les insignes de feld-maréchal tant que ce grade ne lui aurait pas été conféré après une guerre victorieuse par les autres feld-maréchaux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 août 1890.

Le léger tassement qui s'était produit hier et avant-hier sur nos rentes n'a pas duré longtemps. Aujourd'hui c'est la hausse dans tout

son plein. Le comptant et le terme marchent de pair. Le 3 0/0 monte à 94.72 1/2; le 4 1/2 0/0 à 406.50.

Les actions de nos grands établissements financiers qui n'avaient pas subi le contre-coup de la faiblesse passagère de la rente, continuent à progresser. Le Crédit Foncier finit à 4.275. Les obligations foncières et communales ne cessent de se raffermir. Ces titres, qui avaient subi un petit déclassement sous l'influence de circonstances multiples, sont maintenant entre des mains qui ne s'en dessaisiront pas facilement; le courant des demandes tendra de plus en plus à l'emporter sur celui des offres.

Constatons une fois de plus que nos prévisions se réalisent en enregistrant la Banque de Paris à 839 et la Banque d'Escompte à 518. Le Crédit Lyonnais se maintient solidement à 788. La Société Générale ne s'écarte pas du pair et la Société de Dépôts et Comptes courants de la cote de 600. Le Comptoir National d'Escompte est délaissé à 615.

La Banque Nationale du Brésil passe de 600 à 615. Justement appréciée, comme nous l'avons dit également, il était certain que cette valeur devait être cotée à bref délai selon ses mérites.

Les Etablissements Eiffel vont de 557 à 560. La Dynamite centrale continue à s'effondrer et fait en dernier 535. La mort de M. Barbe et l'absence de dividende pour cette année lui a porté un coup fatal.

L'obligation Porto-Rico est demandée à 282. C'est un titre rapportant plus de 5 0/0 et qui, remboursé à 500, offre des avantages considérables aux porteurs.

Les Chemins Economiques font 414.

## NOUVELLES MILITAIRES

Par application des dispositions de la loi du 25 juillet 1887, il sera créé, au mois d'octobre 1890, un régiment de dragons portant le n° 29.

Ce nouveau corps de troupe sera formé à cinq escadrons à l'aide de quatre escadrons prélevés, à raison de un par régiment, sur quatre régiments de dragons, et de quatre pelotons prélevés, à raison de un par régiment, sur quatre autres corps de même subdivision d'arme.

L'escadron et le peloton ainsi prélevés sur ces huit régiments seront désignés par voie de tirage au sort.

Les régiments de cavalerie qui auront fourni un de leurs escadrons ou un de leurs pelotons à la formation du 29<sup>e</sup> régiment de dragons seront complétés dès que les ressources le permettront.

### LES PERMISSIONS PERMANENTES

On a prêté au ministre de la guerre l'intention d'accorder d'une façon permanente la permission de dix heures à tous les caporaux et brigadiers, par analogie avec celle dont jouissent les sous-officiers.

On sait en effet que depuis quatre ans les sous-officiers non rengagés peuvent ne rentrer

dans leurs quartiers qu'à onze heures du soir et que les rengagés ont la permission d'une heure du matin.

D'après nos renseignements particuliers, dit le Temps, il n'est nullement question de prendre une mesure analogue en faveur des caporaux et brigadiers. On estime au contraire que ce serait là un abus fort nuisible à la discipline et qu'il est bien préférable de conserver les permissions quotidiennes du soir comme moyen de récompense.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

M. Hubert, capitaine de la compagnie de pompiers de Saumur, nous adresse la lettre suivante :

« Saumur, le 21 août 1890.

» Monsieur le Rédacteur,

» Le Capitaine commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Saumur remercie bien sincèrement la compagnie d'assurance la Nationale des 25 fr. de gratification qu'elle a bien voulu accorder aux hommes de la compagnie pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'incendie du Port-Cigogne, chez M. Sourdeau, en conjurant avec rapidité un sinistre qui eût pu devenir considérable dans le lieu où il s'est déclaré et qui a été réduit à quelques dégâts insignifiants.

» Les mêmes remerciements à la compagnie d'assurance le Phénix pour les 15 fr. qu'elle a également bien voulu nous remettre pour la même cause.

» Les sapeurs-pompiers de Saumur sont certainement tous dévoués à apporter leur concours où leur mission, leur devoir les appelle; ils agissent tous avec le même dévouement, le même désintéressement en toutes circonstances. Et, à l'exemple de leurs concitoyens, ils se disputeraient volontiers entre eux l'honneur d'être arrivés premiers et d'avoir le plus fait devant le danger; quand leurs efforts ne sont pas couronnés de succès, c'est que les circonstances ne leur ont pas permis de mieux faire; mais ils agissent tous avec le même zèle, le même courage et la même abnégation.

» Merci donc aux administrateurs de ces deux compagnies d'assurances de leur bienveillante attention.

» Nous n'étions pas habitués à ces dons; mais, de la façon dont ils nous sont accordés, ils nous feront toujours plaisir, car ils nous font honneur.

» Cela nous aidera à secourir ceux des sapeurs-pompiers qui pourraient se blesser dans l'exercice de leurs périlleuses fonctions.

» A. HUBERT,

» Capitaine de la compagnie. »

### Concours de Montreuil-Bellay

Dimanche prochain, 24 août, aura lieu, à Montreuil-Bellay, le concours du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur.

A une heure et demie, exercices par la Société de gymnastique l'Union Saumuroise.

Concert donné par l'Harmonie Saumuroise et la Musique Municipale de Montreuil.

A cinq heures, distribution des récompenses.

A sept heures, banquet.

Le soir, illuminations et feu d'artifice.

### OUVERTURE DE LA CHASSE

La chasse sera ouverte le dimanche 7 septembre dans les départements de Maine-et-Loire, de la Vienne, de la Loire-Inférieure et du Morbihan.

### LES BLÉS EXOTIQUES ET L'ARMÉE

On nous affirme que le ministre de la guerre a décidé l'exclusion des blés exotiques des fournitures mises en adjudication pour le service des subsistances militaires. Cette décision, qui intéresse tous ceux qui vivent de l'agriculture en France, a été prise par M. de Freycinet après s'être assuré, par des statistiques agricoles officielles, que la production annuelle et moyenne du territoire, en blé, permettait de satisfaire à tous les besoins de l'armée et de la population civile.

En conséquence, nos manutentions militaires sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1890, approvisionnées de blés indigènes au lieu et place des blés étrangers qui ne seront plus admis à l'usage de l'armée.

Les journaux républicains déclarent que cette excellente mesure donne une satisfaction légitime aux vœux formulés depuis longtemps par l'opinion publique, et qu'on ne peut que féliciter l'honorable ministre de la guerre de son heureuse initiative.

Nous sommes absolument de cet avis; seulement, nos honorables confrères oublient d'ajouter que cette mesure, dont ils félicitent avec raison le gouvernement, est réclamée depuis de longues années par nous, qu'elle a fait l'objet de nombreux vœux de la part des sociétés et des syndicats agricoles, que nos amis de la Chambre ont porté bien souvent la question à la tribune et que toujours ils se sont heurtés aux fins de non-recevoir du gouvernement.

C'est une nouvelle victoire conservatrice que nous avons à enregistrer, et nous espérons bien que ce ne sera pas la dernière.

### ASSEMBLÉE DE ROU-MARSON

Le Maire de la commune de Rou-Marson a l'honneur d'informer les habitants des communes voisines qu'il vient d'être créé une assemblée dite de la Saint-Louis, qui se tien-

dra le dimanche 31 août, au bourg de cette commune.

Divers jeux seront organisés à cette occasion et un brillant feu d'artifice sera tiré. — Bal public.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

Le Maire, AUGER.

### LE REPOS DU DIMANCHE

On lit dans le Temps :

« La gare des marchandises de Nîmes vient d'inaugurer le nouveau service qui permet de donner le repos complet du dimanche à une partie du personnel. L'essai ayant parfaitement réussi, il est probable que cette nouvelle disposition du service sera appliquée sur tout le réseau, à la grande satisfaction de tout le personnel de la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. »

C'est un bon exemple, que nous sommes heureux de citer à l'éloge de la compagnie.

### L'ENSEIGNEMENT DE LA MORALE

Les douloureuses préoccupations qui assiègent de toutes parts les catholiques, ne doivent pas leur faire perdre de vue une question qu'en France, du moins, nous pouvons considérer comme la question capitale du temps présent, celle de l'instruction primaire et des écoles publiques.

Nous croyons devoir reproduire le vœu que, dans sa réunion du 11 août, le Conseil d'arrondissement de Nantes vient d'émettre sur l'enseignement de la morale dans les écoles primaires. Bien que les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement délibèrent souvent sur des questions d'intérêt général, et cela avec l'assentiment au moins tacite du Gouvernement, le Conseil d'arrondissement de Nantes, pour prévenir toute objection, a préféré limiter son vœu aux écoles de sa circonscription. Les graves considérations qu'il a invoquées n'en demeurent pas moins avec toute leur force et toute leur portée.

### Vœu du Conseil d'arrondissement de Nantes

« Le Conseil,

» Considérant que l'expérience prouve de plus en plus l'insuffisance de l'enseignement de la morale dans les écoles primaires, s'il ne prend comme base essentielle les devoirs envers Dieu et l'obéissance due à sa loi;

» Considérant que cette insuffisance ressort clairement des rapports et des documents officiels par lesquels l'Administration elle-même a voulu se renseigner;

» Considérant, en outre, que le compte rendu général de la justice criminelle démontre une progression lamentable dans les crimes et délits commis par les enfants et les jeunes

## LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

### XXV. — LE TROU-AUX-RENARDS

Le domestique Julien était né à la Forge-du-Sant. Fils d'un contre-maître, au temps où l'usine, sous la direction du père de Deluzy, occupait plusieurs centaines d'ouvriers, il avait toujours été au service de la famille: aussi, quoique, depuis plusieurs années, il connût certains actes assez peu honorables du chef actuel de la maison, conservait-il pour lui une déférence sans bornes.

Il obéissait à ce sentiment de fidélité aveugle, le lendemain du jour où s'étaient passés les événements que nous venons de raconter. Il avait pris son grand panier couvert, et, se glissant hors du château, il s'engagea dans un âpre sentier, connu seulement des gens du pays.

En cet endroit, la vallée où s'élevaient le château et la forge, finissait brusquement et était fermée par des montagnes, à travers les-

quelles l'Ain se frayait avec effort un étroit passage. Le sentier, surplombant la rivière, serpentait sur la croupe d'une de ces montagnes. La pente en était très raide et le promeneur avait d'autant plus besoin de prudence que le moindre faux mouvement pouvait le précipiter dans l'abîme.

Au bout de dix minutes, Julien atteignit un lieu tellement sauvage, que rien n'y rappelait l'homme et ses œuvres. Plus trace d'habitation ni de culture; partout des versants escarpés, un chaos de rochers à pic, égayés seulement par quelques sapins aux formes pyramidales.

Julien marchait sans hésitation, uniquement occupé de préserver le panier dont il était porteur contre les heurts, si faciles en pareil endroit; de temps en temps il regardait autour de lui, comme s'il se fût attendu à rencontrer quelqu'un dans cette solitude.

Parvenu à peu près au tiers de la montagne, il fit entendre un coup de sifflet long et prolongé, pour servir de signal; mais rien ne répondit à cet appel.

Il quitta le sentier, et, se traînant presque à plat ventre, il grimpa vers un enfoncement où les genévriers, les coudriers et les genêts arborescents formaient une espèce de taillis.

Avant d'y arriver, il fit entendre son signal une seconde fois.

Alors une voix railleuse, mais calme, s'éleva à quelques pas de lui.

— A quoi penses-tu, disait-on, de siffler comme une marmotte?... Qu'y a-t-il! Pourquoi viens-tu ici, au lieu de m'attendre là-bas comme à l'ordinaire?

On a deviné Deluzy dans la personne qui parlait; mais le maître de forge, propriétaire de tous les environs, était bien différent de lui-même. Lui, toujours si soigné et si élégant, portait des vêtements sales et en lambeaux, trahissant la vie misérable qu'il menait depuis une semaine. Il était pâle, maigre, avec une barbe inculte. Au moment où il avait adressé la parole à Julien, il paraissait en train de cueillir des mûres de ronces pour son goûter. Malgré cet aspect piteux, Julien le salua respectueusement.

— Il y a du nouveau, dit-il à voix basse; mais nous ne saurions causer dans ce lieu découvert, où l'on peut être vu de tous côtés... Si Monsieur y consent, nous allons entrer dans « le Trou-aux-Renards. »

— C'est que je m'ennuie fort dans ce désagréable trou, répliqua Deluzy d'un air piteux;

enfin, puisque tu crois nécessaire...

On traversa le fourré et bientôt on se trouva devant une excavation de trois pieds de haut environ, dont l'entrée était tapissée de polypodes, de capillaires et de plantes grimpan-tes. Deluzy s'y glissa, non sans maugréer encore contre l'inconfort du lieu, et Julien le suivit.

Au bout de quelques pas, la voûte de cette espèce de caverne s'élevait assez pour qu'on pût s'y tenir debout. Elle était peu profonde et, grâce à la lumière verdâtre que les arbustes extérieurs y laissaient pénétrer, on distinguait un amas de mousse sèche et quelques couvertures de laine, constituant une couche plus ou moins moelleuse. C'était là que, depuis sa fuite de la maison, s'était réfugié Deluzy et, grâce à Julien, il y vivait sans être inquiété.

Il s'assit sur son lit de mousse; Julien étala sur une pierre un demi-pain, un gros morceau de viande froide et une bouteille de vin vieux. Le maître ne perdit pas de temps pour faire honneur à ces provisions, et dit, la bouche pleine :

— A présent, parle.

Julien lui annonça qu'à la requête de Job-

gens, dont près de 29,000 ont été traduits devant les tribunaux pendant la seule année 1887 (la dernière dont les résultats aient été publiés);

« Considérant que les suicides d'enfants et d'adolescents, naguère encore presque inconnus parmi nous, se sont multipliés à tel point depuis plusieurs années, qu'ils ont atteint le chiffre effrayant de 443 pour la même année 1887;

« Considérant qu'on est d'autant plus fondé à voir une étroite corrélation entre cette douloureuse statistique et le développement du nouveau système d'éducation primaire, que l'instruction morale donnée à l'enfant reste évidemment dépourvue de toute autorité et de toute sanction, si elle ne s'appuie tout d'abord sur les grands principes de l'ordre religieux, notamment : la connaissance de Dieu comme règle de toute justice et comme souverain maître des hommes, la pleine obéissance due à sa loi, la nécessité d'une vie future où chaque créature entre dans la destinée définitive qu'elle s'est elle-même préparée ici-bas par ses œuvres;

« Considérant qu'une pareille situation révèle un péril social et national de la plus haute gravité, qu'il est urgent de conjurer;

« Considérant que le Conseil est fondé d'une façon plus spéciale à donner son avis sur les questions intéressant particulièrement l'arrondissement de Nantes;

« EMET LE VŒU que, dans les écoles primaires de l'arrondissement, la morale ne reste pas séparée de la religion; que l'enseignement des devoirs envers Dieu y soit pris comme base fondamentale et nécessaire de tous les devoirs qui incombent à l'homme; et qu'à cet effet les lois sur l'instruction publique reçoivent toutes les modifications nécessaires. »

**TOURS. — Dîner d'inspection.** — M. le général Villain, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée, a donné samedi soir son dîner d'inspection.

A la table du général on remarquait M. le général Danloux, et son officier d'ordonnance, M. le colonel Blanchot, M. Litschfoussé, sous-chef d'état major, les chefs de corps, etc.

Pendant le repas, l'excellente musique du 66<sup>e</sup> de ligne a joué plusieurs morceaux, entre autres le *Frennsberg*, qui a obtenu tant de succès dimanche soir, au concert du boulevard Béranger.

**Suicide.** — Les journaux de Tours ont annoncé le suicide d'un conseiller municipal de Saint-Pierre-des-Corps.

M. Chatefou-Ripault s'est pendu dans sa chambre pendant que sa femme était au bal des laborieux, avec son fils, soldat au 135<sup>e</sup> de ligne à Angers et actuellement en permission. Ce

son. une battue de la gendarmerie devait avoir lieu, d'un moment à l'autre, dans les environs; que, par conséquent, il serait fort imprudent à « Monsieur » de se rendre désormais à la Forge pour y prendre sa nourriture et que le plus sage était de quitter le pays sans délai.

« Oh diable veux-tu que j'aie? interrompit Deluzy, on me traque comme une bête fauve. A la vérité, j'ai de l'argent et mon portefeuille est bien garni; mais partout où je me présenterai, je serai empoigné... De qui tiens-tu cet avis, Julien? »

Le domestique nomma Joséphine, qui semblait être renseignée par l'avocat Dumoustier.

« Quoi! reprit le maître de forge, ma chère belle-sœur sait-elle que je suis encore dans le voisinage?... Mais que fait ce fameux avocat? D'après ce que tu m'as dit, il devait arranger les affaires et mettre Jobson en fuite avec toute la bande de gens de justice; il a donc échoué dans ses chicanes? »

« Je l'ignore, Monsieur, seulement j'ai entendu dire que Madame va être emmenée du château et conduite en prison.

« Bah! elle ne risque guère; on ne tardera pas à reconnaître qu'elle est trop... simple pour avoir pris part à certaines choses... Et à

suicide est attribué à des dissentiments de famille.

**NANTES.** — On sait que la *Justice*, journal de M. Clémenceau, fait une consommation effroyable de prêtres, d'ignorantins et de religieuses. Chaque matin la *Justice* dénonce le clergé et ce qu'il appelle « les empiétements du parti clérical », *invitant le gouvernement à marcher droit à l'ennemi*. On sait quel est cet ennemi.

Mais la *Justice* a bien soin de laisser ignorer à ses lecteurs que son directeur politique, M. Clémenceau, vient de passer à Nantes une douzaine de jours, et que pendant tout ce temps il a été en relations presque continuelles avec ces religieuses que son journal signale chaque jour aux persécuteurs.

M. Clémenceau est venu soigner un de ses clients, au chevet duquel il a trouvé deux religieuses.

Vous croyez peut-être que M. Clémenceau s'est mis à dévorer les religieuses, comme on le fait dans son journal, ou que du moins il s'est empressé de les remplacer par des infirmières laïques. Pas du tout, M. Clémenceau s'est montré d'une courtoisie parfaite vis-à-vis des religieuses, acceptant avec empressement leur collaboration intelligente. Il a été beaucoup plus loin : à diverses reprises, M. Clémenceau a félicité les Sœurs de leur dévouement que rien n'arrête, quand il s'agit d'alléger les souffrances d'un malade.

M. Clémenceau n'en continuera pas moins à dénoncer les prêtres et les religieuses dans son journal et à la tribune.

L'amiral Courbet connaissait bien les républicains quand il les traitait de la façon que l'on sait dans ses lettres du Tonkin.

**UNE STATUE AU GÉNÉRAL DE LARIBOISIÈRE**

La ville de Fougères (Ille-et-Vilaine) compte élever, à l'aide de ses ressources et de celles que lui procurera une souscription publique, une statue au général de division comte de Lariboisière, commandant en chef l'artillerie de la Grande Armée.

M. le sous-préfet de l'arrondissement de Fougères a demandé au ministre, au nom de la commission d'initiative de cette manifestation patriotique, d'autoriser l'armée à prendre part à la souscription.

Le ministre de l'intérieur fait connaître, en outre, qu'il ne voit, au point de vue légal, rien qui s'oppose à l'érection de cette statue.

En conséquence, l'armée pourra donner son concours à cette souscription, sous la réserve d'usage que les cotisations seront *individuelles et facultatives*.

Toute facilité devra donc être donnée aux militaires de tous grades et de toutes armes pour effectuer *individuellement* le versement de leur offrande entre les mains des personnes

ce propos, demanda Deluzy en cessant tout à coup de manger, ce médecin des foires, ce docteur Jean, comme on l'appelle, est-il encore à la Forge?

« Il s'absente souvent, mais il revient toujours. »

« As-tu remarqué s'il se tenait plus volontiers auprès de Mme Deluzy que de Joséphine? Ils doivent avoir des pourparlers ensemble, et sans doute le charlatan cause souvent avec ma femme?... »

« Il est vrai, répondit Julien naïvement; ils causent parfois des heures entières et Madame paraît bien reconnaissante du mal que le docteur se donne pour elle. »

« C'est cela! reprit Deluzy d'un ton sombre et comme s'il se parlait à lui-même, les vieux souvenirs se réveillent sans doute!... Quoique l'on ait l'air de ne plus songer à moi, on me retrouvera plus tôt que l'on ne pense! »

« Il y a encore une chose qu'il faut vous apprendre, dit Julien mystérieusement; on ne m'a pas mis dans la confidence, mais il est question de faire « ensauver » Madame avec le docteur Jean, malgré les gendarmes qui gardent la maison. »

« Tiens! tiens!... Et Joséphine sera de la

chargées par le comité de recueillir les sommes que, de leur plein gré, les militaires voudront offrir.

Un grand mariage dont tout le monde parlera demain :

M<sup>lle</sup> Jeannine Dumas, la seconde fille d'Alexandre Dumas, est fiancée depuis hier au comte d'Hauterive.

Le comte d'Hauterive, qui appartient à l'une des plus anciennes familles d'Auvergne, est sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> chasseurs à cheval.

Le mariage est fixé au 10 octobre prochain. Il aura lieu à Paris.

On peut dire dès maintenant que, dans l'église de la rue Brémontier, on trouvera réunies, ce jour-là, toutes les notabilités du grand monde et toutes les personnalités des belles-lettres.

## FAITS DIVERS

### LE CYCLONE DE SAINT-CLAUDE

Voici les nouveaux renseignements qui nous parviennent sur cette catastrophe :

« Saint-Claude, 20 août. »

« Le gymnase est effondré, les arbres des promenades sont brisés; la maison Dalloz-Grappin est en partie détruite; tout le mobilier de M. le procureur est dans le ravin, celui de M. Hytier, capitaine des pompiers, aussi; ce dernier a dû, pendant la catastrophe, sauver par la fenêtre sa femme et son enfant; dans la rue du Collège, plusieurs maisons s'écroulent. »

« Six cadavres ont déjà été retrouvés. »

« D'autres personnes sont plus ou moins sérieusement atteintes, et la liste en est longue. »

« Le bureau du commissaire de police présente un spectacle navrant. »

« Des femmes viennent réclamer leur mari, des pères leurs enfants, et personne ne peut dire ce que tout ce monde est devenu. »

« Lorsque l'orage est arrivé, disent-ils, ils n'étaient pas encore rentrés... »

« On voit à chaque instant passer le triste brancard, une victime de plus que l'on porte à l'hôpital. »

« Du côté de la gare on retire des décombres de la maison Chanu plusieurs personnes mortes ou blessées; à l'heure où j'écris, les pompiers, aidés des gendarmes, travaillent encore avec acharnement pour retirer plusieurs personnes restées sous les décombres. »

« La plupart des grandes usines ne sont plus qu'un amas de ruines. »

« Les conséquences qui résulteront de ce cataclysme sont terribles: près de 6,000 ouvriers sont pour longtemps sans travail. »

« Le nombre des victimes est considérable. On ne peut encore l'évaluer. »

partie?

« Je ne le crois pas; Mlle Jolivet restera avec le petit Léon, dont je ne peux venir à bout. »

Deluzy serra les dents et redevint silencieux.

« Sais-tu, demanda-t-il enfin, quand ce beau projet recevra son exécution? »

« Non, Monsieur; la chose pourtant ne peut tarder, car, ainsi que je vous l'ai dit, on parle de transférer Madame à Saint-Siméon. »

« En ce cas, j'agirai de mon côté et on aura de mes nouvelles. »

Julien se leva.

« J'ai conté à Monsieur tout ce que je sais, reprit-il; à présent, il faut que je retourne à la Forge. Si Monsieur veut m'en croire, il partira au plus vite. »

« Bah! où pourrais-je trouver une retraite mieux cachée que celle-ci? Personne, excepté toi, ne connaît l'existence de cette grotte, que j'ai découverte un jour en chassant et que j'ai appelée le « Trou-aux-Renards. » »

« Ne vous y fiez pas; des gens du voisinage vous ont vu rôder par ici... On a pu vous suivre, vous épier de loin. L'Anglais Jobson

Maison BOUCHET. J. COUTARD, Successeur  
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

**VOS CHEVEUX** ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la **Sève Capillaire Pommade et la Lotion** du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la **Sève Capillaire Lotion** pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

### SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, dardes, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit environ 20 c le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers; COMMON, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

## ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Eau-de-vie blanche pour fruits, préparée avec des alcools extra fins, conservant aux fruits toute la saveur et donnant une liqueur délicieuse.

Marmande... 4 fr. 50 le litre.

Montpellier... 4 fr. 75 —

Armagnac... 2 fr. —

Verre compris.

Demandez

## LE PARFAIT GUIGNOLET

2 fr. 40 le litre et 2 fr. 25 par 6 litres.

PAU. BODET, propriétaire-gérant.

sème l'argent, et il est très capable d'avoir payé quelqu'un pour se mettre à vos trousses... Enfin, vous voilà prévenu.

Tout en causant, Deluzy et le domestique étaient sortis de la grotte. Avant de se hasarder hors du bosquet d'arbustes qui en ombrageait l'entrée, Julien promena machinalement son regard sur le penchant de la montagne. Au-dessous de lui, tout était calme en apparence; cependant, comme il allait prendre définitivement congé de son maître, un éclair semblable à celui que produit une surface métallique, en reflétant les rayons du soleil, jaillit à quelque distance. Il se tourna de ce côté, et aperçut distinctement, au milieu des rocs, un gendarme dont la carabine bien polie avait produit ce jet lumineux.

Julien se rejeta en arrière.

« Ah! Monsieur, murmura-t-il, c'est déjà « la battue... » Il est trop tard! »

(A suivre.)

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**A VENDRE**

A l'amiable

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

**LES IMMEUBLES**

CI-APRÈS DÉSIGNÉS

Dépendant de la terre du Bellay, et situés communes d'Allonnes, Neuillé, Vivy et Saint-Lambert-des-Levés.

1<sup>o</sup> La RÉSERVE du PLESSIS, communes d'Allonnes et Neuillé, comprenant : maison d'habitation, cour, jardin, taillis, châtaigneraie, landes et sapinières, H. A. C. contenant..... 71 94 40

2<sup>o</sup> La FERME du PLESSIS, commune d'Allonnes, avec prés, en Saint-Lambert, et landes, en Neuillé..... 44 58 42

3<sup>o</sup> La FERME de la BARBILLONNIÈRE, commune d'Allonnes, avec prés en Saint-Lambert et Vivy, et landes en Neuillé..... 70 89 47

4<sup>o</sup> La FERME de l'ANERIE, commune d'Allonnes, avec prés en Saint-Lambert, et landes en Neuillé... 28 24 34

5<sup>o</sup> La FERME de l'AUNAY, commune d'Allonnes, avec landes en Neuillé.... 32 6 60

6<sup>o</sup> Le MOULIN dit le Petit-Moulin, commune d'Allonnes..... 9 68 60

7<sup>o</sup> La PRAIRIE des PRÉAUX, commune d'Allonnes, et autres prés séparés. 49 97 70

Total des contenances..... 277 39 23

S'adresser, pour traiter, à MM. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, et DESCHAMPS-EPAGNEUL, propriétaire à Allonnes ; Et, pour tous renseignements, audit notaire. (601)

**A affermer de suite**

Avec TERRES et PRÉS, ou sans ces derniers, les

**2 Boullins à eau de Rabion**

Ou leur FORCE HYDRAULIQUE, 25 chevaux environ.

S'adresser à M. RAVENEAU, château de Rabion, Noyant-Méon (Maine-et-Loire).

**A Louer présentement**

43, rue Nationale,

**MAGASIN**

Arrière-Magasin, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage  
CAVE ET GRENIER

**A VENDRE**

Deux CHIENNES couchantes, bien dressées, race St-Germain, blanches et oranges.

S'adresser au garde du château de Lançon, à Brezé.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

Placement à 4 0/0 en immeubles

**A VENDRE**

**UNE FERME**

De 69 hectares

Située près Montmorillon (Vienne)

Revenu net : 4,750 fr.  
Bail ayant commencé en 1883 et finissant en 1898.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire. (596)

**A VENDRE FOIN**

première et deuxième qualité, et secondes COUPES de FOIN et SAINFOIN sur pied.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

**A VENDRE**

Grande CHIENNE dogue d'Ulm

Agée de 44 mois, n'ayant pas encore eu de chiens, garantie pure race.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER DE SUITE**

**MAGASIN D'ÉPICERIE**

& de Rouennerie

Situé à La Breille

S'adresser à M. REVÈCHE, à Brain-sur-Allonnes. (635)

**A CÉDER DE SUITE**

Pour cause de décès

**MAGASIN**

Tapisseries et Broderies

Conditions très avantageuses.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**DEUX PETITS PONEYS**

S'attelant ensemble ou séparément.

S'adresser rue des Païens, 6.

M<sup>me</sup> MARTIN-DESPRÉS donne, à domicile, des leçons de français et d'anglais.  
Rue Cendrière, n<sup>o</sup> 4.

EMPLOYÉ de 16 à 18 ans (OU APPRENTI), est demandé à l'Épicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

**AMEUBLEMENTS**

En tous genres

**H. Hardy**

Fabricant à la Croix-Verte.

Spécialité de salles à manger et de chambres à coucher, vieux chêne sculpté et noyer ciré, de styles gothique, Louis XIII, Henri II.

Grand choix de meubles de salon, bureaux, bibliothèques, porte-chapeaux, coffres à bois, écrans, guéridons, glaces

Chaises paille de couleur, cannes et cuir de Cordoue, sièges en bois courbé (fortes remises sur les prix du tarif).

Tous ces meubles sont garantis sur facture et à des prix défiant toute concurrence.

Découpage et travaux de sculpture à façon pour MM. les Entrepreneurs et Amateurs de la ville.

EAU MINÉRALE NATURELLE

**VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine :  
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, néphrites des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.  
HÔPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence  
CÉLESTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.  
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.  
Administration de la C<sup>e</sup> concessionnaire :  
PARIS, 8, Boulevard Montmartre  
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Il a été perdu UNE CHIENNE d'arrêt, à poil ras, trois mois environ, sans collier, blanche, tachetée orange à la tête et très légèrement sur le corps, répondant au nom de Royale. Prière de la rapporter contre récompense, 40, rue des Païens, chez le capitaine Gouzil.

**6 MILLIONS**

DISPONIBLES POUR PLACEMENTS  
Par HYPOTHÈQUE, Avances sur Biens et TITRES DOTAUX  
Titres nominatifs et au porteur, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.  
Avances avant Formalités. Discretion. — LACOMBE & GONNET. 13, rue Laffitte, PARIS

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

**Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.**

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

**TONNEAU AGITATEUR**

Pour la fabrication de la Bouillie bordelaise



Se trouve chez MM. PERRAUT et C<sup>ie</sup>, rue de la Grise, 4, et 5, rue Dupetit-Thouars, ainsi que tous les produits chimiques et engrais pour le traitement de la vigne, pulvérisateurs, greffoirs, etc.

**Épicerie Parisienne**

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

**IMBERT ET FILS**

**Confiserie supérieure**

Dragées ordinaires, 1/2 kil.	80	Pralines.....	1/2 kil.	1.20
— amandes fines....	1.60	— à la rose.....		1.60
— — surfines. 2 »		— à la vanille.....		2 »
— — superfines 2 50		— superfines.....		2 50
— flots, vanillées....	3 »	— grillées.....		3 »
Fondants surfins.....	2 »	Bonbons rafraichissants....		1.60

Spécialité pour baptêmes, collections de boîtes de tous prix, modèles les plus nouveaux au choix et sur commande avec nom et date du baptême.

VIENT DE PARAÎTRE

**LA GUERRE DE LA VENDEE**

1793-1796

Mémoires inédits de la Comtesse de la Bouère.

Un beau volume in-8. En vente, à Saumur, chez M. DÉZÉ, libraire, et M. JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 AOUT**

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0.....	94 55	1835 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz.....
3 0/0 amortissable.....	96 20	Orléans.....	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500
4 1/2 1883.....	106 40	Ouest.....	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Compagnie parisienne du Gaz.....	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série.....
Oblig. 1855-60 3 0/0.....	552 —	Transatlantique.....	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots.....
— 1865 4 0/0.....	538 —	Canal de Panama.....	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	Suez 5 0/0 remboursable à 500.....
— 1869 3 0/0.....	418 50	— Suez.....	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	FONDS ÉTRANGERS
— 1874 3 0/0.....	410 —	VALEURS ÉTRANGÈRES	Est 3 0/0 anc. r. à 500.....	Emprunt russe 1862 5 0/0.....
— 1875 4 0/0.....	540 —	Autrichien 4 0/0 or.....	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500.	— 1889 4 0/0.....
— 1876 4 0/0.....	539 —	Dettes d'Égypte 6 0/0.....	Midi 3 0/0 ancien r. à 500.....	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série.....
— 1886 3 0/0.....	412 —	Extérieur 4 0/0.....	Nord 3 0/0 r. à 500.....	— 2 <sup>e</sup> .....
Bons de liquidation.....	535 —	Hongrie 4 0/0 or.....	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500.....	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
		Italie 5 0/0.....	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500.....	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500
		Portugal 4 1/2 1888.....		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur 1890

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,